

# PRESENTATION SOMMAIRE DES COMMUNES CIBLES DE L'ACTION

## Dschang

La commune de Dschang située dans le département de la Menoua, Région de l'Ouest Cameroun, a été créée par décret no 2007 / 117 du 24 avril 2007 du Président de la République portant création des communes. Elle s'étend sur une superficie de 262 km<sup>2</sup> répartie dans son espace urbain qui compte 20 communautés et dans la zone rurale qui en compte 96. Les cinq groupements qui la composent sont les suivants :

- ◆ Foto: 99 km<sup>2</sup> ;
- ◆ Foréké-Dschang: 86 km<sup>2</sup> ;
- ◆ Fongo-Ndeng: 31 km<sup>2</sup> ;
- ◆ Fossong Wentcheng: 18 km<sup>2</sup> ;
- ◆ Fotetsa : 11 km<sup>2</sup> ;
- ◆ Centre urbain : 7 km<sup>2</sup>.

Il faut noter que la nouvelle délimitation du périmètre urbain évaluée à 5655 ha la superficie de l'espace urbain qui se situe dans l'intercession du territoire des chefferies Foto et Foréké-Dschang.

La Commune de Dschang est limitée :

- ◆ au Nord par la Commune de Nkong-Zem ;
- ◆ au Sud par la commune de Santchou ;
- ◆ à l'Ouest par la Commune de Fongo-Tongo ;
- ◆ à l'Est par la Commune de Fokoué.
- ◆ au sud-ouest par la Commune de Fontem ;

La ville de Dschang est traversée par un axe routier à grande circulation. Elle est à 46 km de Bafoussam capitale régionale, 54 km de Mbouda, 26 km de la frontière avec le Sud-Ouest, 46 km de Melong et 84 km de Nkongsamba dans le Mounou.

## Santchou

La Commune de Santchou voit le jour en 1963. Mais ce n'est qu'en 1967 que la Commune Rurale de Santchou aura son premier Maire. La Commune d'Arrondissement de Santchou compte environ 45.000 habitants répartis dans 3 groupements à savoir : San-Nzo, Fombap et Fondonera.

Environ 63 villages constituent ces groupements qui sont peuplés de Mbo, de Bamiléké et de quelques autres peuples originaires en majorité du Nord et Sud-Ouest du Cameroun. Cette commune couvre une superficie de 335 KM<sup>2</sup> et est limitée :

- ◆ Au Nord par la Commune de Dschang Rurale,
- ◆ A l'Est par la Commune de Fokoué,
- ◆ Au Nord - Ouest par la Commune de Mendji Département de Lebialem, Région du Sud-Ouest,
- ◆ Au Sud par la Commune de Kekem Département du Haut-Nkam et Melong dans le département du Mungo.

La Commune de Santchou bénéficie de nombreuses infrastructures sociales (écoles, lycées et collèges, hôpitaux et adduction d'eau potable) et les principales activités économiques de la commune sont l'agriculture, l'élevage et le petit commerce.

## Penka-Michel

La Commune de Penka-Michel est localisée dans le Département de la Menoua couvre le même ressort territorial que l'Arrondissement du même nom. Elle a une superficie de 256 km<sup>2</sup> ; sa population estimée à 110 000 habitants en 1999 pourrait atteindre 113 157 âmes au regard du taux d'accroissement annuel moyen qui a été évalué à 2,87 % en 2000 (annuaire de statistique 2000). District depuis le 31 Décembre 1960, Penka-Michel a été érigé en Arrondissement le 17 Décembre 1962.

La Commune de Penka-Michel est limitée comme suit :

- ◆ Au Nord par l'Arrondissement de Bamougoum ;
- ◆ Au Sud par l'Arrondissement de Bamendjou ;
- ◆ A l'Ouest par les Arrondissements de Kong-Ni et Fokoué ;
- ◆ A Est par l'Arrondissement de Batcham.

Les Communes qui entourent celle de Penka-Michel sont les suivantes :

- ◆ Commune de Kongso dans le département de la Mifi ;
- ◆ Commune de Bamendjou dans le Département des Hauts-Plateaux ;
- ◆ Commune de Fokoué dans le Département de la Menoua ;
- ◆ Commune de Kongni dans le Département des Menoua ;
- ◆ Commune de Bandja dans le Département du Haut-Nkam ;
- ◆ Commune de Batcham dans le Département des Bamboutos ;

Elle est constituée des groupements suivants :

- ◆ Le groupement Balessing;
- ◆ Le groupement Baloum;
- ◆ Le groupement Bamendou ;
- ◆ Le groupement Bansaou.

## Fongo -Tongo

La commune de Fongo Tongo a été créée par décret n°2007/115 du 23 avril 2007, elle est située dans le département de la Menoua, Région de l'Ouest en République du Cameroun.

Elle est limitée :

- ◆ Au Nord par les villages Fotang, Baranka
- ◆ Au Sud par le village Fongo Ndeng
- ◆ A l'Est par les villages Bafou, Foto
- ◆ A l'Ouest par les villages Fodjoumetho, Mockbing et Fossimondi (dans la région du Sud Ouest).

La commune a une population estimée à 21 689 habitants répartie sur une superficie de 144 km<sup>2</sup>, soit une densité de 150 habitants au Km<sup>2</sup>. Elle compte 65 villages dont 52 pour le groupement Fongo Tongo et 13 pour celui de Fossong Ellelem. Les jeunes de moins de 16 ans représentent 30 % de la population totale tandis que les femmes et les hommes de plus de 16 ans représentent respectivement 42 % et 28 % de la population totale.

Plusieurs sites touristiques non encore viabilisés existent dans la commune ainsi que les carrières des pierres et de sable.

## Fokoué

La Commune de Fokoué est créée le 27 Décembre 1962 par la loi n° 062/17 du 27 Décembre 1962. Arrondissement de Fokoué, département de la Menoua, région de l'Ouest, elle a une superficie de 162 km<sup>2</sup>. Avec une population d'environ 15 500 habitants répartis entre le centre urbain et 20 villages, l'Arrondissement de Fokoué est constituée de 05 groupements : Bamegwou, Fotomena, Fonsa Touala, Fokoué, Fomopea.

La Commune de Fokoué est limitée :

- ◆ Au Nord par la Commune de Nkong-Zem ;
- ◆ Au Sud par la Commune de Kekem ;
- ◆ Au Sud-Ouest par la Commune de Santchou
- ◆ Au Nord-Est par la Commune de Penka -Michel
- ◆ Au Sud-Est par la Commune de Bandja
- ◆ A l'Ouest par la Commune de Dschang

Pour besoin de communication:

B.P.02 Fokoué

Site Web : [www.CommuneFokoue.org](http://www.CommuneFokoue.org)

Depuis Novembre 2013 Mme DEMENOU TAPAMO Adrienne

Paule est le Maire de cette Commune

## Nkong - Zem

La Commune de Nkong-Zem créée en 1996 est située à 42km de Bafoussam, ville capitale de la province de l'Ouest - Cameroun. D'une superficie totale de 225 km<sup>2</sup>, elle fait partie des cinq communes du département de la Menoua

Ses limites géographiques sont :

- ◆ A l'Est par la Commune de Penka Michel
- ◆ A l'Ouest par la Commune de Fongo NKONG ZEM
- ◆ Au Nord-Est par la Commune de Batcham dans le département des Bamboutos
- ◆ Au Nord par la Commune de Aloh dans le département de Lebialem, province du Sud-Ouest,
- ◆ Au sud par la Commune de Fokoué

La commune de Nkong-Zem est constituée de deux grands groupements de villages (Bafou et baleveng) qui ont toujours vécu en harmonie. C'est ce qui justifie le fait à la création de l'arrondissement et de la commune, ils les ont baptisés « Arrondissement de Nkong Ni » qui veut dire « arrondissement de l'amour », signe de l'entente entre les deux groupements. Pour la commune, de par sa situation en zone tampon entre le village Douzem de Bafou et Douzem de Baleveng ils ont trouvé le juste milieu pour l'appeler commune de Nkong Zem qui veut dire colline de Zem. Le conseil municipal actuel est le troisième du genre depuis la création de cette collectivité territoriale décentralisée en 1996.

La population estimée à 130 000 habitants environ (recensement général de la population et de l'habitat de 2005, est répartie dans deux grands groupements que sont Baleveng et Bafou. Avec une densité de 488,89 habitants au km<sup>2</sup>, Nkong-Zem est l'une des communes rurales les plus densément peuplées de la province de l'Ouest. La population est à 52% féminine et 48% masculine.



Réseau Alliance pour la Maîtrise de l'Eau et de l'Energie

# A L'EAU LES COMMUNES

Bulletin d'information et d'échange sur les questions d'accès à l'eau potable pour les communes du Cameroun  
Publié tous les trimestres par le réseau AME dans le cadre du projet avec le pasc

N°001 Mai 2014

BP: 1354 Bafoussam Tel: +237 33 44 58 82 / 99 57 74 52 Email: [ame.adeid@gmail.com](mailto:ame.adeid@gmail.com) Site Web: [www.rs-ame.org](http://www.rs-ame.org)

## Sommaire

Editorial: la problématique de la réhabilitation des ouvrages hydrauliques ..... P. 1

Fiche de présentation du Projet AME-PASC ..... P.2

Infos sur le réseau AME..... P.3

Il demande à adhérer au réseau AME..... P.3

Carte postale des Communes cibles de l'Action ..... P.4

**Prochain Numéro**  
**Juin 2014**

**Découvrez les communes qui adhèrent à la réhabilitation des ouvrages hydrauliques**

### EQUIPE DE RÉDACTION

**Rédacteur en chef:**  
Beaudelin DONGMO

**Conseiller à la rédaction:**

Michel TAKAM

**Rédacteurs :**

NGANGOP Viviane ,

YEDOU Pascaline,

FEUGUE Josiane,

NDONGSONG Barthélemy

**Montage & Impression:**

Reference Computer

Tél.: 77 40 9106



**Beaudelin DONGMO**  
Coordinateur

La problématique de la réhabilitation des ouvrages n'est pas très répandue dans l'imagerie populaire au Cameroun et tarde à s'inscrire dans la logique des décideurs publics. Au moment où la question du développement durable s'impose comme un impératif dans les projets de développement, il devient impérieux de davantage prendre en compte la pérennisation qui passe par la bonne gestion, l'entretien et la réhabilitation des ouvrages hydrauliques dans le dispositif de mise en œuvre de l'action publique.

Le débat public dans le secteur eau et assainissement au Cameroun est fortement dominé par l'amélioration des conditions d'accès des ménages à une eau de qualité et en quantité suffisante, malgré le fait que le niveau d'accès reste encore limité. En vue de combler cet important gap les pouvoirs publics interviennent à travers les projets d'infrastructures financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP) et à travers des prêts et dons obtenus auprès des partenaires Techniques et financiers. Les organisations caritatives et autres âmes de bonne volonté y apportent également une contribution. Avec l'avènement de la décentralisation, les communes reçoivent désormais la compétence auparavant reconnu au MINEE pour l'approvisionnement en eau potable dans le périmètre non concédé par l'Etat à la CDE. Elles doivent de ce fait assurer la maîtrise d'ouvrage des projets d'eau potable.

Que ce soit l'Etat, les communes et les âmes de bonnes volontés, tous investissent majoritairement dans la réalisation des ouvrages neufs et très peu dans la réhabilitation, quand ceux-ci tombent en panne ou prennent de l'âge et ne fournissent plus le même rendement. Très peu de projets sont financés sur le volet exclusif de la réhabilitation, exception faite de quelques initiatives prises par certaines communes concernant les projets SCANWATER, notamment la Commune de Bangangte à travers le projet MODEAB.

Au regard de la réalité de l'état des ouvrages hydrauliques dans plusieurs des communes de notre pays, il devient plus que nécessaire de mettre sur la table la question de réhabilitation des ouvrages hydrauliques qui sombrent dans la brousaille et sont quelques fois abandonnés pour une panne de moindre importance. Pourtant la réhabilitation de ces derniers ouvrages pourrait contribuer à l'accès à l'eau potable d'un plus grand nombre.

Le projet de plaidoyer pour l'inscription dans les plans de campagnes des maires et le BIP 2015 dans le Département de la Menoua s'inscrit dans cette logique. Il s'agit en effet d'amener les décideurs publics de ces 6 communes (Dschang, Nkong-Ni, Penka-Michel, Fokoué, Santchou et Fongo-Tongo) et le Délégué départemental du MINEE à prendre conscience de l'état des ouvrages hydrauliques et de s'engager à investir prioritairement dans leur réhabilitation.

### BULLETIN REALISE AVEC L'APPUI DES PARTENAIRES



Cooperation Cameroun - Union Européenne  
Cameroon -European -Union cooperation



# FICHE DE PRESENTATION DU PROJET PASC\_AME

## TITRE DU PROJET :

PLAIDOYER POUR L'INSCRIPTION DANS LES PLANS DE CAMPAGNES DES MAIRES ET LE BIP 2015 DES PROJETS DE REHABILITATION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES COMMUNAUX DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA

## CONTEXTE DU PROJET

Au Cameroun le secteur de l'eau potable fait partie des secteurs pour lesquels l'opération de transfert des compétences dans le cadre de la décentralisation est très poussée. Les textes y afférents précisent d'ailleurs les modalités d'exercice des compétences transférées et définissent un cahier des charges précisant les conditions et les modalités techniques d'exercice des compétences transférées. Au niveau local, la compétence des communes se limite à l'alimentation en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau concédée par l'Etat à la Camerounaise des Eaux (CDE). Malgré cela, elles ne parviennent pas à satisfaire convenablement les besoins des populations en eau potable. La situation est semblable dans la quasi-totalité des communes du Cameroun. Celles des six communes du Département de la Menoua (Dschang, Nkong-Zem, Penka- Michel, Santchou,

Fongo-Tongo et Foukoue), en est un cas patent. En effet, le taux de desserte en 2012 est de 21% avec un important parc des ouvrages non fonctionnels et qui n'ont besoin que d'un renouvellement pour contribuer à accroître le taux d'accès. Ce taux

des maires et le Budget d'Investissement Public (BIP) ne prennent que très peu et quelques fois pas en compte cette situation. Un diagnostic préalable a permis de relever les éléments suivants :

(i) Le nombre élevé d'ouvrages hydrauliques non opérationnels (sur un total de 698 compris entre les forages, les puits modernes, les adductions d'eau, les captages et les bornes fontaines, 345 sont non fonctionnels),

(ii) La difficile appropriation de la maîtrise d'ouvrage concédée aux communes et l'insuffisante sollicitation de l'expertise technique du responsable sectoriel dans la conduite des projets communaux,

(iii) l'insuffisante implication de la société civile à la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques et stratégies locales d'accès à l'eau potable,

(iv) La prise de conscience non effective des maires à s'investir dans la réhabilitation des ouvrages hydrauliques non fonctionnels.



passerait à 40% si les ouvrages non fonctionnels sont totalement réhabilités. La grande préoccupation est celle de savoir si les décideurs publics de ce département ont conscience de cette réalité. Certainement que non, car les programmations faites dans ce secteur en 2014 pour les plans de campagnes

## OBJECTIFS ET RESULTATS

**Objectif Global :** Contribuer à l'augmentation dans les Budgets Communaux et d'Investissement Public des fonds affectés à la réhabilitation des ouvrages d'accès à l'eau potable des zones non concédées au service public de l'eau dans les 6 Communes du Département de la Menoua.

**Objectifs Spécifiques :**  
- Etablir un état des lieux actualisé de la situation de l'accès à l'eau potable dans les zones non concédées au service public de l'eau dans les 6 Communes du Département de la Menoua.,  
- Faire inscrire prioritairement dans les

plans de campagne 2014 et BIP 2015 les actions de réhabilitation des ouvrages d'hydrauliques,

- Améliorer la reddition des comptes des élus municipaux sur les projets de réhabilitation des ouvrages hydrauliques retenus en 2014.

### Résultats attendus :

- 01 base argumentaire pour le plaidoyer est élaboré et rendu public sur la base de l'état des lieux actualisé de la situation de l'accès à l'eau potable dans les zones non concédées au service public de l'eau dans les 6 Communes du Département de la Menoua  
- 30% de projets de réhabilitation des

ouvrages d'eau sont inscrits dans les plans de campagnes des Maires en 2014

- 06 communes s'engagent à accorder la priorité aux projets de réhabilitation des ouvrages d'eau dans budgets communaux 2015

- 50% de projets de réhabilitation des ouvrages d'eau sont inscrits dans le BIP 2015 du Département de la Menoua

- 01 Document de capitalisation de l'action intégrant l'engagement des Maires sur les actions de réhabilitation d'ouvrages hydrauliques de 2014 est produit et rendu public

## LES CIBLES DU PROJET

Cibles primaires : Les maires des 6 communes du département de la Menoua et le Délégué départemental du Ministère de l'Eau et de l'Energie (DDMINEE)

Les cibles secondaires : le Préfet du département de la Menoua, et le délégué départemental du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du

Territoire (MINEPAT)

Bénéficiaires finaux : les citoyens des six communes du département de la Menoua s'approvisionnant en eau dans les zones non couvertes par le réseau public concédé par l'Etat à la Camerounaise des eaux (CDE).

## LE FINANCEMENT DU PROJET

Budget Total de l'Action : 21 620 634 Fcfa

Contribution Programme d'Appui à la Société Civile (PASC) : 17 348 395 Fca (80,24%)

Contribution de l'AME et ses Partenaires : 4 272 239 Fcfa (19,76%)

## PARTIE PRENANTES DU PROJET

Coordination du projet : Secrétariat Permanent du Réseau Alliance pour la Maitrise de l'Eau et de l'Energie (AME- Bafoussam)

Partenaire 1 : Association Action pour un Développement Equitable, Intégré et Durable (ADEID-Bafoussam)

Partenaire 2 : Association Centre pour l'Environnement, le Partenariat et le Développement Local (CEPDEL-Dschang)

Associé 1 : Agence Municipale de l'Eau et de l'Energie de la Commune de Dschang (AMEE-Dschang)

Associé 2: Club Media Ouest (CMO-Bafoussam)

## CONTACTS DU PROJET :

Bureau : Tel : +237 33445882, Email : ame.adeid@gmail.com

Coordonnateur, Tel : + 237 99577452/ 79583654, Email : nbeaudelin@yahoo.com;

Responsable de la Communication, Tel : +237 78186820,

Email : vivianengangop@yahoo.fr

# TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE RESEAU

## FICHE SYNOPTIQUE DU RESEAU

**Date de création :** 08 Novembre 2005

**Date de légalisation :** 11/09/2012

**Vision :** Une Afrique où les citoyens disposeraient de l'eau potable et seraient à l'abri de l'insécurité énergétique.

**Mission :** promouvoir une vie meilleure des Humains par une contribution à la mise à disposition en qualité et en quantité de l'eau potable et de l'énergie pour la satisfaction de leurs besoins.

### Objectifs :

- Promouvoir les initiatives participatives dans le sens de l'accès du citoyen à l'eau potable et à l'énergie;
- Développer des actions en faveur de l'hygiène et de l'assainissement en milieu urbain et rural;
- Prendre des initiatives en vue de la promotion, du développement des énergies renouvelables comme solution aux carences énergétiques ;
- Protéger les réservoirs naturels d'eau et les bassins versants en synergie avec les pouvoirs publics locaux ;
- Encourager la mise en place des systèmes de gouvernance hydraulique et énergétique.

NOM DE L'ORGANISATION	NOMS DU REPRESENTANT	SIEGE SOCIAL
ADEID	TAKAM Michel	Bafoussam
CEPDEL	FEUGUE KENFACK Josiane	Dschang
CGAP	ZEE ATE Gilles	Ebolowa
ADD	NGO NJOCK Gelas Elisabeth	Mbalmayo
GIC BELLOMAR	BELA ODEN Martial	Douala
ACSA-Adamaoua	OUSMANOU DAHIROU Pomla	Ngaoundéré
ACP-CAM	TENE Amos	Yaoundé
APEMC	Dr MBOCK Dieudonné Marius	Yaoundé
ICENECDEV	FONGO Eric	Buëa

### Principaux partenaires :

Programme d'Appui à la Société Civile (PASC) ;  
Fonds des Nations Unies pour la Démocratie (FNUD) ;  
CORDAID ;  
COALITION EAU .

### Conditions d'adhésion au réseau

- Etre une organisation de droit camerounais légalisé ;
- Avoir lu et signé la charte du Réseau ;
- Accepter de se conformer aux statuts et règlement du Réseau ;
- Soumettre une demande d'adhésion au Secrétariat Permanent du Réseau ;
- Payer les droits d'adhésion et de cotisation exigibles.
- Travailler dans le secteur eau et énergie

## LES DECISIONS

**DECISION N° :** 002/D/AME/13 du 23 Décembre 2013, portant publication de la liste du personnel engagé dans la mise en œuvre du projet objet de la convention N0 : DP1/ SUBV/067/2013

Coordonnateur du Projet : DONGMO NGUEGANG Beaudelin, Doctorant en Sciences politiques (Décentralisation- Gouvernance-Politiques Publiques locales d'accès à l'eau)

Responsable de la communication : NGANGOP MBA Viviane, Licence Technologique en informatique de gestion et communication.

Responsable financier et comptable : OUADJIE TASSING Suzanne, Technicienne Supérieure en comptabilité et gestion des entreprises.

**DECISION N° :** 003/D/AME/13 du 29 Décembre 2013, désignant le référent du projet « Eau et Assainissement pour tous : Pour une société civile forte et entendue en Afrique de l'Ouest »

Référent : DONGMO NGUEGANG Beaudelin, Doctorant en Sciences politiques (Décentralisation- Gouvernance-Politiques Publiques locales d'accès à l'eau)

Responsable financier et comptable : OUADJIE TASSING Suzanne, Technicienne Supérieure en comptabilité et gestion des entreprises.

## ACTIVITES DES MEMBRES

### - CEPDEL :

Axe son intervention pour l'année 2014 dans l'accompagnement de la jeunesse scolaire dans l'éducation environnementale. A cet effet, il a déjà organisé et animé plus de 3 conférences dans les lycées et collèges de la Menoua sur les changements climatiques et la biodiversité.

### - CGAP,

Grace a une convention de partenariat avec JERAC le CGAP va assurer la mise en œuvre de l'accompagnement de la Commune de Sangmélina a l'élaboration de son PCD en 2014.

### - ADEID,

Accompagnement de la mise en œuvre du projet d'approvisionnement en eau potable d'une école et d'un centre de Sante a Badienseu-Bangante. Grace à un financement de « Ingénieur Sans Frontière » de Kassel en Allemagne. Luisa volontaire de ISF a passé 4 mois de stage à ADEID afin de préparer la mise en œuvre de ce projet.

### - ACP-CAM :

Elaboration des PCD et audits environnementaux pour les communes du centre et de l'Extrême Nord pour le compte du PNDP et autres partenaires.

### - GIC BELLOMAR :

Accompagne le processus de développement des solutions innovantes dans la valorisation des déchets organiques et plastiques. A travers des appuis de FCTV, organise des formations et accompagne les OSC du littoral dans la valorisation des déchets de toute nature.

## INFOS PROJETS

Le Réseau Alliance pour la Maitrise de l'Eau et de l'Energie partenaire au Cameroun du projet africain financé par le Fonds des Nations pour la Démocratie (FNUD) pour le renforcement des OSC du secteur de l'eau et de l'assainissement

Le projet « Eau et Assainissement pour tous : Pour une société civile forte et entendue en Afrique de l'Ouest », vise à renforcer la voix et l'influence de la société civile dans 8 pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo), pour un accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous. Ce, à travers :

- Le renforcement des capacités, de l'expertise et de la force de proposition des collectifs de la société civile du secteur eau et assainissement ;

- La participation de la société civile aux processus de décisions et aux espaces de dialogue et de concertation du secteur ;

- L'amélioration et la dynamisation de l'accès à l'information, la diffusion et le partage des connaissances sur les enjeux du secteur. Le projet est financé par le Fonds des Nations Unies pour la Démocratie (FNUD), à hauteur de 250 000 \$.

Ce projet, d'une durée de 2 ans (2014-2015), sera coordonné par le SPONG (Burkina Faso) et mis en œuvre par le SPONG et 7 collectifs partenaires, sur la base des besoins identifiés par les collectifs lors des ateliers d'échanges et de formation précédemment organisés par la Coalition Eau.

Les collectifs partenaires sont : Partenariats nationaux de l'Eau (Bénin, Togo), Réseau AME (Cameroun), Groupe Pivotal Eau-Hygiène-Assainissement (Mali), association Tenmiya (Mauritanie), CCOAD (Niger), CONGAD (Sénégal). La Coalition Eau jouera un rôle d'appui-conseil coordination et plaidoyer auprès du SPONG, ainsi que de formateur.

## LES NOUVEAUX MEMBRES ANNONCES DU RESEAU AME

1- Agence Municipale de l'Eau et de l'Energie de la Commune de Dschang (Dschang) ;

Personne de contact : NDONGSONG Barthelemy

2- Jeune Volontaires pour l'Environnement Cameroun (Yaoundé) ; Personne de contact : ALEMEFACK NELLY DIANE

3- Association pour le Développement Urbain, Rural et la Protection de l'Environnement (Douala) ;

Personne de contact : TSASSE Jean Jules